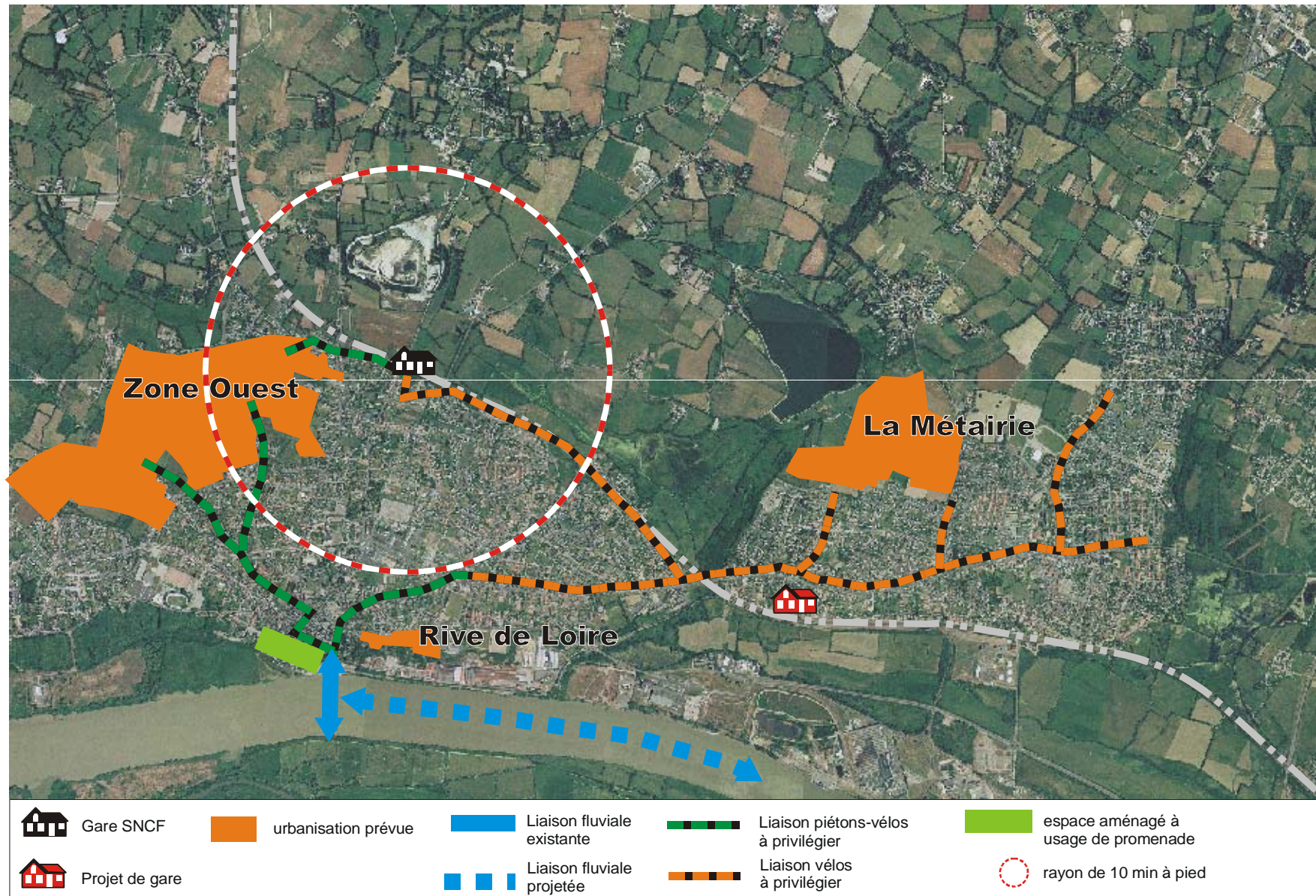


Couëron

orientations, propositions



## 4 - Orientations, propositions

La zone d'urbanisation future à l'Ouest du bourg de Couëron, la plus proche de la gare actuelle, pourrait bénéficier d'une liaison «modes doux», en utilisant le réseau viaire existant. Des aménagements ponctuels seraient à étudier dans ce sens.

On peut s'interroger sur l'intérêt du projet de nouvelle gare qui viendrait ajouter un arrêt à une ligne qui en est déjà particulièrement dotée sauf à envisager une desserte cadencée Couëron-Nantes. Par ailleurs, Couëron bénéficie du réseau TAN qui présente des avantages concurrentiels par rapport au train sur certaines destinations.

Dans la perspective d'une utilisation plus intensive des transports collectifs, ferroviaire et fluvial, il serait également utile d'étudier un dispositif d'ensemble d'itinéraires piétons-vélos, reliant les différents quartiers de Couëron aux gares, SNCF et fluviale, et utilisant la voirie existante, en particulier la RD17 qui dessert à la fois le bourg et le quartier de La Chabossière. La capacité d'accueil du parking attenant à la gare, bien que non saturée actuellement, est relativement limitée. Cela milite pour des aménagements favorisant la marche à pied et le vélo pour se rendre à la gare. Dans le cas d'une possible saturation de l'offre de stationnement dans le futur, il faudrait étudier la possibilité d'implantation d'un parking au nord de la voie ferrée, bénéficiant de la passerelle piétonnière actuelle.